



**FACULTÉ
ARTS,
LETTRES,
LANGUES**

SAINT-ÉTIENNE

**Université
Jean Monnet**
Saint-Étienne

DÉPARTEMENT DE LETTRES

LICENCE
- LETTRES MODERNES -

**Livret pédagogique
2024-2025**



SOMMAIRE

	Pages
• Rentrée et calendrier universitaire	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres	4
• Régime général des études	5-6
• Association des étudiants	7
• LICENCE DE LETTRES MODERNES	8
• Semestre 1 de licence de LM	8-12
- Outils, recherches documentaires & plagiat	13-15
• Semestre 2 de licence de LM	16-19
• Semestre 3 de licence de LM	20-24
• Semestre 4 de licence de LM	25-26
- Projet personnel et professionnel (PPP).....	29
• Semestre 5 de licence de LM	30-35
- Option préprofessionnalisante	38
• Semestre 6 de licence de LM	39-49
- Option préprofessionnalisante	47-49
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	50
• Échanges internationaux	51-52
• Statuts du département de lettres	53-54
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir... ..	55-56
• Bibliothèque universitaire (BU)	57-58
• Services numériques pour étudiant·e·s... ..	59
• Service des presses.....	60
• Plan du campus Tréfilerie.....	61

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver et de
l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres peuvent être
téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) : 
<http://fac-all.univ-st-etienne.fr>**

ATTENTION

*Des modifications pourront être apportées à ce livret. Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter
régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire,
l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations*

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

Adresse de la faculté : 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

Directrice : Mme Clara MORTAMET ✉ clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Information précisée à la rentrée ☎ 04 77 42 13 20

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) : Mme

Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeur du département : M. Pierre MANEN ✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Aline CANELLIS

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS Parcours

Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Chloé FARIGOULE

Culture antique : Mme Sandrine COIN-LONGERAY Langue

vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : NN

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : NN Référent

numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
M. Allan BERNON-MABBOUX	DC	Littérature française	allan.bernon.mabboux@univ-st-etienne.fr
M. Adrien BRESSON	DC	Latin	adrien.bresson@univ-st-etienne.fr
M. Ian BYRD	ATER	Littérature française	ian.byrd@univ-st-etienne.fr
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	noemie.cadeau@ens-lyon.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Chloé FARIGOULE	PRCE	Grammaire	chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	PR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Nina LUTZ	DC	Littérature française	nina.lutz@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierre.manen@univ-st-etienne.fr
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Linguistique	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr

Mme Camille SIGNES	ATER	Littérature française	camille.signes@univ-st-etienne.fr
Cécile YAPAUDJIAN-LABAT	PR	Littérature française	
Mme Zoé SCHWEITZER	PR	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

MCF : maître·sse de conférences / MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches) PR : professeur·e des universités

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant·e·s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un·e étudiant·e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant·e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^{re} session, soit celle du rattrapage.

6.5. JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant·e qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1^e session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant·e.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.



Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association Phileï est l'association étudiante de Lettres qui a pour vocation d'accueillir et d'intégrer les étudiants en littérature, en particulier les premières années. Au-delà de cet objectif premier, le fonctionnement de l'association repose sur le dialogue avec plusieurs organismes de la ville de Saint-Etienne, librairies, musées, cafés, etc. afin de pouvoir proposer des événements littéraires qui sont organisés au fil de l'année. Par ailleurs, regroupant des étudiants de la licence au master, nous sommes également disponibles pour accompagner les étudiants et répondre à toutes leurs questions, au sujet du fonctionnement de l'université ou encore de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'université Jean Monnet !

Contacts :

Mail ✉ bde.philei@mailo.com Instagram

: 📷 @philei.bde

Présidente : Alicia Faure ✉ alicia.faure@etu.univ-st-etienne.fr

Secrétaire : Irina Troubetzky ✉ troubetzkyirina@gmail.com

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1 Repères historiques	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12		CC (25%) : TP/pratique CT (75%) : écrit	écrit	4	1

UE2 Approches littéraires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Littérature française	12	20		CC (40%) : TP/pratique CT (60%) : écrit	écrit	3	1
Littérature comparée	12	20		CC (100%) : écrit + TP/pratique	oral	3	1

UE3 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 5	Coef. 1
Histoire, littérature et culture du Moyen Âge	12	6		CT (100%) : écrit	oral	3	1
Anglais (LV1)		18		CC (100%) : écrit	écrit	2	1

UE 4 Langues	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 1
Langue française		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1
LV 2 (Allemand, Espagnol, Italien)		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Enseignements d'ouverture et de sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 1
Arts et spectacle	12			CT (100%) : écrit	écrit	2	1
Culture antique		18		CC (100%) : TP/pratique	écrit	2	1
Culture mythologique		18		CC (100%) : TP/pratique	écrit	2	1
Ou Mineure Anglais		36		CC (100%) : écrit	écrit	6	1
Ou Mineure Espagnol		36		CC (100%) : écrit	écrit	6	1

UE 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 5	Coef. 1
Méthodologie		18		CC (100%) : TP/pratique	∅	3	1
Outils documentaires / TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)		6		CC (100%) : TP/pratique	∅	2	1

***En lettres modernes, l'une des deux langues doit être l'anglais (cf. UE2).**

Seuls les bacheliers et bacheliers ayant étudié une seule langue vivante étrangère dans le secondaire peuvent prendre une seconde langue au niveau débutant. Tous les autres doivent choisir les langues étudiées dans le secondaire (niveau continuant).

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1 Repères historiques	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12		CC (25%) : TP/pratique CT (75%) : écrit	écrit	4	1

UE2 Approches littéraires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef. 2
Littérature française	12	24		CC (40%) : TP/pratique CT (60%) : écrit	écrit	4	1
Littérature comparée	12	24		CC (50%) : écrit CT (50%) : TP/pratique	écrit	4	1

UE3 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 1
Littérature médiévale		18		CC (100%) : écrit	oral	3	1
Latin		18		CT (100%) : écrit	écrit	3	1

UE 4 Langues	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 1
Langue française		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1
LV 2 (Allemand, Espagnol, Italien)		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Enseignements d'ouverture et de sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 1
Arts et spectacle	12			CT (100%) : écrit	écrit	2	1
Culture antique		18		CC (100%) : TP/pratique	écrit	2	1
Culture mythologique		18		CC (100%) : TP/pratique	écrit	2	1
Ou Mineure Anglais		36		CC (100%) : écrit	écrit	6	1
Ou Mineure Espagnol		36		CC (100%) : écrit	écrit	6	1

UE 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Méthodologie		18		CC (40%) : TP/pratique CC (60%) : TP/pratique	écrit	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE1 Spécialisation lettres	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 2
Littérature française	12	18		CC (50%) : écrit + oral CT (50%) : écrit	écrit	3	1
Littérature comparée	12	24		CC (50%) : TP/pratique CT (50%) : écrit	oral	3	1
Histoire littéraire	18	6		CC (25%) : TP/pratique CT (75%) : écrit	écrit	4	1

UE 2 Langue et méthode	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Stylistique		20		CC (100%) : TP/pratique	∅	3	1
Dissertation		18		CC (100%) : écrit + TP/pratique	écrit	3	1

UE 3 Langues anciennes et médiévales	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Langue médiévale		18		CT (100%) : écrit	oral	3	1
Latin		24		CT (100%) : écrit	écrit	3	1

UE 4 Langue et linguistique	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Langue vivante		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1
Linguistique / Langue française		20		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
1 UEOS à choisir parmi une liste arrêtée annuellement		18			∅	2	1

UE 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Projet personnel et professionnel (PPP1)		3		CC (100%) : TP/pratique	∅	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE1 Spécialisation lettres	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 2
Littérature française	12	18		CC (50%) : écrit + oral CT (50%) : écrit	écrit	3	1
Littérature comparée	12	18		CC (50%) : TP/pratique CT (50%) : écrit	oral	3	1
Histoire littéraire	18	6		CC (25%) : TP/pratique CT (75%) : écrit	écrit	4	1

UE 2 Langue et méthode	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Stylistique		20		CC (100%) : TP/pratique	∅	3	1
Dissertation		18		CC (100%) : écrit + TP/pratique	écrit	3	1

UE 3 Langues et littératures anciennes et médiévales	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Littérature médiévale	12			CC (100%) : écrit	oral	2	1
Langue médiévale		18		CC (100%) : écrit	oral	2	1
Latin		24		CT (100%) : écrit	écrit	2	1

UE 4 Langue et linguistique	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Linguistique / Langue française		20		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1
Langue vivante		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
1 UEOS à choisir parmi une liste arrêtée annuellement		18			∅	2	1

UE 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Projet professionnel et personnel 2 stage ou dossier professionnel (1 semaine)		3		CC (100%) : mémoire	∅	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 5

UE1 Spécialité lettres	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 3
Littérature française	12	18		CC (40%) : Pratique TP CT (60%) : écrit	écrit	6	1
Choisir 3 cours parmi 1, 2,3, 4 ou 5							
1 - Littérature XVIe	12	6					
2 - Littérature XVIIe	12	6					
3 - Littérature XVIIIe	12	6					
4 - Littérature XIXe	12	6					
5 - Littérature XXe	12	6					
Littérature comparée	12	12		CC (40%) : TP/pratique CT (60%) : écrit	TP/pratique	4	1

UE 2 Langues et littératures anciennes et médiévales	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef. 3
Histoire de la langue	12	12		CC (100%) : écrit	∅	3	1
Littérature médiévale	12	6		CC (100%) : écrit	oral	3	1
Latin	6	18		CT (100%) : écrit	oral	3	1

UE 3 Options disciplinaires - langue et littérature	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 1
1 cours à choisir parmi 1 ou 2						3	1
Stylistique	12	6		CT (100%) : TP/pratique	∅		
Littérature comparée	12	6		CT (100%) : écrit	oral		

UE 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Langue vivante		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Enseignements d'ouverture et de sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2+2	Coef. 1+1
2 UEOS à choix dans la liste fixée prépro L3 : PE/PCL/MIC/FLE/Humanités numériques		36			∅	4	1

UE 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Initiation à la recherche / Séminaire spécifique du M2R de Lettres		3		CC (100%) : écrit	écrit	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 6

UE1 Spécialité lettres	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 3
Littérature française	12	18		CC (40%) : Pratique TP CT (60%) : écrit	écrit	6	1
Choisir 3 cours parmi 1, 2,3, 4 ou 5							
1 - Littérature XVIe	12	6					
2 - Littérature XVIIe	12	6					
3 - Littérature XVIIIe	12	6					
4 - Littérature XIXe	12	6					
5 - Littérature XXe	12	6					
Littérature comparée	12	12		CC (40%) : Pratique/TP CT (60%) : écrit	TP/pratique	4	1

UE 2 Spécialité langue	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef. 3
Histoire de la langue	12	12		CC (100%) : écrit	écrit	3	1
Linguistique	6	12		CC (100%) : écrit	oral	2	1
Stylistique	6	12		CC (100%) : TP/pratique	∅	2	1
Latin	6	18		CT (100%) : écrit	écrit	2	1

UE 3 Options disciplinaires - langue et littérature	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 1
1 cours à choisir parmi 1 ou 2						3	1
Littérature et culture	12	6		CC (100%) : TP/pratique	oral		
Linguistique	12	6		CC (100%) : TP/pratique	écrit		

UE 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
Langue vivante		18		CC (100%) : pratique/TP	écrit	2	1

UE 5 Enseignements d'ouverture et de sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2+2	Coef. 1+1
2 UEOS à choix dans la liste fixée prépro L3 : PE/PCL/MIC/FLE/Humanités numériques		36			∅	4	1

PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire : littérature du XIX^e siècle

M. Gougelmann

De la Révolution à 1900

La littérature a une histoire dont ce cours a pour objet de retracer sous différents angles les évolutions en France à partir de la Révolution jusqu'à la fin du XIX^e siècle. On s'appuiera sur des extraits d'œuvres et des documents distribués en classe, mais aussi sur la lecture obligatoire d'œuvres intégrales, à raison, *grosso modo*, d'une œuvre par semaine.

On recommande aux étudiant·es de ne pas prendre de retard sur ce programme de lecture. Il est composé des œuvres suivantes (les éditions indiquées sont recommandées) :

- François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. Berchet, GF-Flammarion.
- Honoré de BALZAC, *Ferragus*, éd. Borderie, Folio classique.
- Alexandre DUMAS, *Pauline*, éd. Cabanès, Livre de Poche. - Victor HUGO, *Hernani*, éd. Naugrette, GF-Flammarion.
- Eugène LABICHE, *Un chapeau de paille d'Italie*, éd. Abirached, Folio Théâtre.
- Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, éd. Neefs, Livre de Poche.
- Charles BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, « Spleen et Idéal », éd. Jackson, Livre de Poche.
- Paul VERLAINE, *Romances sans paroles*, éd. Bivort, Livre de Poche. - Émile ZOLA, *Jacques Damour*, éd. Gougelmann, GF-Flammarion.

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française

Mme Signes

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI^e et XVII^e siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau, autour d'un objet poétique en particulier : le sonnet. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant·e·s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Textes (l'acquisition de ces ouvrages n'est pas nécessaire) :

- Pierre DE RONSARD, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.
- Théophile DE VIAU, *Œuvres poétiques* suivies des *Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 2008.

Littérature comparée

Mme Cadeau

Initiation au commentaire en Littérature comparée

Le corpus d'œuvres sert de support à l'apprentissage du commentaire composé de littérature comparée à l'oral et à l'écrit. À travers l'exploration de différentes aires culturelles et linguistiques, incluant notamment les littératures des mondes russes et turcs, il s'agira de se familiariser avec l'étude de différents genres littéraires (récit, théâtre, poésie).

Œuvres au programme (faire l'acquisition des éditions mentionnées) :

- Elsa Triolet, « La vie privée » et « Cahiers enterrés sous un pêcher », dans *Le Premier accroc coûte deux cents francs : nouvelles* [1944], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1973.
- Nâzım Hikmet, *Il neige dans la nuit et autres poèmes*, trad. de Münevver Andaç et Güzin Dino, Paris, Gallimard, coll. « NRF/poésie », 1999.
- Alexandre Pouchkine, *Boris Godounov* [1831], trad. d'André Markowicz, Paris, Babel, 2016.

Bloc 3 – Complément disciplinaire

Histoire, littérature et culture du Moyen Âge

M. Radomme

Le cours vise à initier les étudiant-e-s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval à travers l'étude de sa production littéraire. Après une introduction historique générale à la période éclairant quelquesuns de ses aspects politiques, sociaux et culturels, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, mais aussi les thèmes, motifs et principes poétiques majeurs.

Ouvrage de référence :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020.

Anglais (LV1)

L'anglais est **obligatoire pour les étudiant·e·s de lettres modernes**. Les étudiant·e·s doivent ensuite choisir une des trois langues suivantes : allemand, italien, espagnol, seules enseignées dans les premiers et seconds cycles.

LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english> **Programme précisé à la rentrée.**

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Farigoule

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes

(semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Arts et spectacles

M. Gougelmann

La critique d'art de Diderot à Fénéon

À partir d'une sélection de textes critiques ordonnés chronologiquement, le cours met en relief les grands courants et les grands débats esthétiques, les pratiques culturelles, le rôle de la presse et une sociologie de l'art, en France, des années 1760 à la veille de la Grande Guerre. Il donne l'occasion de s'interroger sur les rapports entre art et écriture^e siècle, la critique d'art devient un genre littéraire à part entière. et de montrer en quoi, au XIX

Un fascicule sera distribué dès le premier cours.

Culture antique

Responsable : Mme COIN-LONGERAY

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés. Repères historiques (chronologies et grands personnages).

Culture mythologique

Responsable : Mme SCHWEITZER

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique, etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique, etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Outils et culture numériques

Voir description ci-dessous, p. 13.

Méthodologie

Mme Farat, M. Breuil

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

Méthodologie des études littéraires Enseignant.e.s

:

Noémie Cadeau (noemie.cadeau@univ-st-etienne.fr)

Jean-Baptiste Devun (Jean-Baptiste.Devun@orange.fr)

Public visé :

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants internationaux, qu'ils soient ou non inscrits dans un programme d'échanges, et qui suivent des cours dans les départements de Lettres, langues, arts mais aussi histoire, au niveau licence ou master.

Un niveau linguistique minimum est requis (B 2).

Contenu :

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants internationaux avec la méthodologie des trois principaux exercices littéraires français : l'explication linéaire de texte, le commentaire composé et la dissertation. Cette initiation méthodologique se fera à partir d'un recueil de textes littéraires, composé autour de deux thématiques :

Thème 1. Blaise Cendrars, une poésie moderniste sous le signe de l'errance.

Une étude de *La prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France* (1913) afin de faire la découverte d'une œuvre poétique qui initia l'aventure du modernisme. Il s'agira aussi de proposer à partir de ce premier « livre simultané » une réflexion sur le dialogue entre les arts.

Thème 2. Napoléon I^{er} : naissance d'un mythe littéraire.

À travers un florilège de textes du XIX^{ème} siècle (Las Cases, Victor Hugo, Stendhal, Vigny, Balzac et bien d'autres) et à l'occasion du bicentenaire de sa mort, nous tenterons de mettre en lumière l'influence déterminante de ce personnage historique controversé sur la jeune génération de 1830 et plus largement sur tout le romantisme français.

Les textes étudiés seront distribués aux étudiants pendant les cours.

Volume horaire : 12 heures

Validation : Contrôle continu (exercices écrits et/ou oraux). **3 ects.**

Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)

Informations complémentaires sur le module transversal « Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques**1. Contexte**

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant·e·s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur *Durée totale :* 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

*Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum **Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.***

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.fr>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiant·e·s, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

Public cible : Tous les étudiant·e·s de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h). **Mise à disposition de matériel :**
- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM • Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle. A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu.e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous y avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

Comment citer ? Pour

un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation. Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation. Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation. Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphrasez une ou plusieurs idées d'un.e auteur.trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteursource] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.

PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire

Mme Kieffer

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral (CM) sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées aux ^{xx} ^{xxi} siècles : siècles de la « fin de l'Histoire » (Fukuyama), des guerres mondiales qui auraient enterré les valeurs humanistes de la Modernité, des littératures « engagées » mais aussi des formalismes, enfin d'une constante reconfiguration de la vie littéraire française dans ses structures et ses valeurs.

Le TD sera consacré au commentaire de textes en lien avec la thématique du CM chaque semaine (les textes seront mis à disposition sur Moodle + un livret papier sera distribué au début du semestre), en dialogue avec les présentations des étudiant-e-s.

Des lectures intégrales sont également au programme du semestre, à quoi certaines séances seront consacrées et qui seront évaluées lors de l'examen.

Liste de lectures intégrales obligatoires :

- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* [1932], Gallimard, coll. « Folio », 2012
- Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.
- Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance* [1975], Gallimard, « L'imaginaire », 1993. ● Annie Ernaux, *La Place* [1983], Gallimard, coll. « Folio » 1986.

Il est fortement conseillé d'avoir commencé les lectures avant le début du semestre, et de ne pas prendre de retard sur le calendrier du TD !

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française : Littérature des XVII^e et XVIII^e siècle

M. Byrd

Le cours propose l'étude de deux œuvres marquantes de l'écriture polémique et satirique sous l'Ancien Régime, *Les Provinciales* de Pascal, et le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse des œuvres permettra aux étudiants de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Textes :

- Pascal, *Les Provinciales* [1657], éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1987. -
- Voltaire, *Traité sur la tolérance* [1762], éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2017.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Littérature comparée

M. Surin

Le récit en quête de son origine

Au cours de ce semestre, nous étudierons et mettrons en résonance trois œuvres cherchant tout d'abord à installer l'écriture et le récit dans l'espace inhabitable de l'origine, dans l'enfance qui ne se donne que perdue, effet d'une déterritorialisation.

Dans le même mouvement, nous chercherons à comprendre comment ces récits cherchent à s'accomplir de manière contraire à l'avancée naturelle, historique, du récit, s'efforçant de porter l'écriture vers l'instant de son origine, le mystère de son surgissement.

Textes :

- Yukio Mishima, *Confessions d'un masque* [1949], traduction Dominique Palme, Gallimard. « Folio », 2020.
- Giorgio Bassani, *Le Jardin des Finzi-Contini* [1962], traduction Michel Arnaud, Gallimard, « Folio », 1975.
- Hélène Cixous, *Les rêveries de la femme sauvage*, Galilée, 2000.

Bloc 3 – Complément disciplinaire

Littérature médiévale

Mme Dupuy

Lecture de textes en ancien français I

Le cours vise à introduire les étudiant·e·s à la lecture et à l'explication de textes en ancien français (XII^e-XIII^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Langue vivante**Responsable : M. CLERC***Voir présentation semestre 1, p. 11.*

LV1 – Anglais À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Bloc 4 – Langues**Langue française****Responsable de l'enseignement : Mme Farigoule**

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien*Voir semestre 1.***Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation****Arts et spectacles****M. Avarello***Le programme sera communiqué à la rentrée.***Culture antique****Responsable : Mme COIN-LONGERAY**

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur. Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Méthodologie Mme Signes

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·es.

PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialisation lettres

Littérature française : littérature du XIX^e siècle M. Gougelmann

Roman et vérité au XIX^e siècle

« Ah ! sachez-le, ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. *All is true* », s'exclame Balzac au début d'une de ses ^e siècle œuvres les plus célèbres (*Le Père Goriot*). À l'instar de Balzac, bon nombre de gens de lettres du XIX considèrent la littérature, non plus comme l'incarnation d'un Beau idéal (les « Belles Lettres »), mais comme le lieu où doit apparaître la vérité, même la moins reluisante. Mais c'est bien la « fiction » et le « roman » qu'ils privilégient pour l'exprimer – Balzac le premier, malgré ses dires –, quitte à modifier l'étiquette générique : « scène », « tableau », « étude », « document », « tranche de vie »... Ces qualificatifs désignent des histoires inventées et porteuses de sens, plus vraisemblables même que la réalité sensible. En quoi, donc, le récit fictionnel est-il particulièrement apte à dire la vérité ? Et de quelle vérité s'agit-il ? Est-elle le fruit d'une cogitation savante ou le résultat d'une scrutation du réel ? Est-elle absolue ou relative ? Se révèle-t-elle dans les détails, les « petits faits vrais », ou s'énonce-t-elle en grands principes, en archétypes ? Ces interrogations nous confrontent aux problèmes soulevés par le *réalisme*, cette tonalité qui vise à donner l'illusion de la vie à travers les mots, et qui finit par être érigée en véritable « école » d'écriture au mitan du XIX^e siècle. Elles nous incitent à étudier les formes et fonctions du roman, le travail de l'écrivain et le rapport au lecteur ou à la lectrice.

Nous prendrons pour textes d'appui et nous étudierons tour à tour :

- Honoré de BALZAC, *Eugénie Grandet* [1834], éd. Reid, Paris Livre de Poche, « Classique de Poche », 1972. - Émile ZOLA, *La Bête humaine* [1890], éd. Séginger, Paris, Livre de Poche, « Classique de Poche », 1997.

Bibliographie indicative :

- Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Seuil, « Points », 2018.

Le roman de Balzac doit avoir été lu dès le début du semestre.

Littérature comparée M. Devun

« **Afriques fantômes** » : colonisation, acculturation, héritage

L'histoire européenne des XVIII^e et XIX^e siècles est profondément marquée par l'exploration de l'Afrique subsaharienne et son processus de colonisation ; celle des XX^e et XXI^e par la dynamique de décolonisation, d'accélération de la mondialisation et par une migration importante en provenance de ce continent. Ce programme

diachronique large propose d'aborder, à travers l'étude de trois œuvres romanesques, la diversité des représentations littéraires de l'Afrique, le « rêve blanc du continent noir » (*L'Afrique sans Africains*, 1993), mais pourquoi pas aussi un rêve noir du continent blanc.

Chacun à sa manière, les trois titres annoncent au lecteur un « déplacement » - spatial ou temporel – et la levée d'un mystère, d'une énigme. Il s'agit le plus souvent de tenter de retrouver la trace d'un personnage (Kurtz, T.C. Elimane, sœur décédée, etc.) ou de ses œuvres, hantant le texte, pour mieux *in fine* se retrouver soi-même. Étudier les fantômes de ces récits, c'est s'attacher aux *phantasmata*, c'est-à-dire à ce kaléidoscope d'images-écran qui dévoilent et qui cachent des réalités et des vérités multiples, parfois discordantes. Le « fantôme », c'est enfin ce qui fait retour dans les textes, qui hante entre les lignes, le passé « qui ne passe pas ». Par-delà les fétiches, les masques, les grigris, et tous les colifichets dont l'Occident avait paré l'Afrique, ce programme invite plutôt à un voyage intérieur, à un transport de l'âme, celui de l'autre moi et l'Autre en moi.

Textes :

- Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres* [1899], trad. Jean Deurbergue, Gallimard, « Folio bilingue ».
- Wole Soyinka, *Aké, les années d'enfance* [1942], trad. Étienne Galle, Garnier Flammarion.
- Mohamed Mbougar Sarr, *La plus secrète mémoire des hommes*, Philippe Rey/Jimsaan. 2021.

Histoire littéraire : XVI^e siècle

Mme Signes

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI^e siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais aussi des guerres de religion. Il se poursuivra jusqu'au début du XVII^e siècle et de la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiant·e·s.

Panorama des lectures :

Voici les textes qui seront abordés lors des TD. Il ne vous est pas demandé d'acheter l'ensemble des ouvrages. Vous n'aurez qu'une œuvre à lire et à présenter pour valider le TD (que vous pouvez trouver en bibliothèque ou sur internet).

- *Poésie*
 - Clément MAROT, *L'Adolescence clémentine*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2005. Lire au moins : « Épitre de Marot à Etienne Dolet », « Les Épitres », « Les Ballades », « Les Rondeaux », « Les Chansons ».
 - Louise LABÉ, *Œuvres*, éd. Michèle Clément, Michel Jourde, Paris, GF – Poésie, 2022. Lire au moins : « Épitre à M. C. D. B. L. », « Élégies », « Sonnets ».
 - Joachim DU BELLAY, *Les Regrets suivis des Antiquités de Rome et du Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2002. Lire en priorité *Les Regrets*, puis les *Antiquités*.
 - Agrippa D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Gallimard NRF, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Aux lecteurs », « Préface. L'auteur à son livre », « Misères », « Fers », « Vengeances », « Jugement ».
- *Prose*
 - Michel DE MONTAIGNE, *Essais*, éd. Delphine Reguig, Emmanuel Naya et Alexandre Tarrête, 3 volumes, Paris, Gallimard, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur » ; livre I, chapitres 2, 23, 28, 29 et 31 ; livre II, chapitre 8 et 10 ; livre III, chapitre 2, 6, 9 et 13.

- Marguerite DE NAVARRE, *L'Heptaméron*, éd. Simone de Reyff, Paris, LGF, 1982 (orthographe modernisée). Lire : « Prologue », 1^e et 2^e journées, nouvelle 67.
- François RABELAIS, *Gargantua*, éd. Marie-Madeleine Fragonard, Paris, Pocket (bilingue), 2009.
- Hélisenne DE CRENNE, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours, composées par dame Hélisenne*, éd. J-P Beaulieu, Paris, Broché, 2005.
- *Théâtre*
 - Marguerite DE NAVARRE, *Le Malade*, dans *Œuvres complètes. IV. Théâtre*, éd. Nicole Czauran, Paris, Honoré Champion, 2004.
 - Robert GARNIER, *Hippolyte (1573), La Troade (1579)*, Éditions Classiques Garnier, 2019.

UE Libre I

À choisir par l'étudiant-e dans le livret « Options, Crédits libres ».

Bloc 2 – Langue et méthode

Stylistique

Mme Laferrière

Initiation à la stylistique (I)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à une discipline nouvelle : la stylistique. Nous aborderons ainsi progressivement les différents niveaux de l'analyse stylistique : lexical, syntaxique, prosodique, énonciatif, figural et textuel, ainsi que des notions de versification et de rhétorique, afin d'arriver au commentaire stylistique. Le cours portera sur des extraits de genres variés. Une bibliographie sera distribuée en début d'année.

Méthodologie de la dissertation Mme Trahand

Il s'agira dans ce cours d'aborder les bases de la dissertation de littérature française - analyse de sujet, construction de la problématique et du plan détaillé - et de progresser dans les compétences rédactionnelles : rédaction de l'introduction, rédaction de parties et de sous parties, rédaction de la conclusion. Le cours sera l'occasion de nombreux exercices et entraînements, notés pour certains d'entre eux.

Bloc 3 – Langues anciennes et médiévales

Langue médiévale

M. Manen

Ce semestre sera consacré à une introduction au français médiéval selon plusieurs perspectives :

- Grammaire synchronique du français du Moyen Âge (étude centrée autour du syntagme nominal) :
 - o Morphologie : La déclinaison nominale et adjectivale.
 - o Syntaxe : le complément du nom (CDN). L'emploi des déterminants.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Texte au programme (à acquérir pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

NB : acquérir la référence demandée, le texte pouvant varier considérablement d'une édition à l'autre.

Latin

Mme Garambois

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 4 – Langue et linguistique

Linguistique

Responsable : Mme Farigoule

Le verbe, du morphème au constituant : Ce semestre sera consacré à l'étude linguistique du verbe, suivant une approche qui s'intéressera successivement à son organisation morphologique (qu'est-ce qu'une flexion ? forme simple, forme composée, auxiliaires, semi-auxiliaires), au rôle et aux valeurs sémantiques des morphèmes employés dans la conjugaison (les catégories du verbe : personne, temps, modalité, aspect, et diathèse) et aux relations syntaxiques qu'entretient le verbe, comme constituant, avec ses compléments (transitivité, rôles sémantiques, ergativité).

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 1

Voir descriptif ci-dessous, p. 28.

PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française : Littérature du XX^{ème} siècle

Mme Trahand

Les Voyageurs de l'impériale d'Aragon ou le romanesque à l'épreuve de l'Histoire

C'est dans un contexte politique et historique particulièrement sombre et inquiétant qu'Aragon rédige ce foisonnant roman, le troisième de sa trilogie intitulée *Le Monde réel*, puisque sur la dernière page, le lecteur découvre, en guise de clausule, cette date glaçante du « 31 août 1939 ». La montée des totalitarismes en Europe entraîne la nécessité pour les intellectuels et les artistes de se positionner dans le débat qui oppose radicalement les Pacifistes inconditionnels, dénoncés par certains comme des individualistes forcenés enfermés dans leur tour d'ivoire, aux Antifascistes, tenants d'une action anti-nazie radicale, parmi lesquels il faut situer Aragon. De ce contexte des années 30, il ne sera pas question dans *Les Voyageurs de l'impériale*, qui se déroule de l'exposition universelle de 1889 jusqu'aux prémices de la 1^{ère} guerre mondiale, pourtant partout ce contexte de rédaction transpire dans le récit. Et si l'écriture aragonienne reprend avec délectation, et à contre-courant des tendances littéraires du temps, les mille et unes possibilités narratives du roman traditionnel, dans un foisonnement qui confine parfois à l'excès – profusion d'histoires, de personnages, de langages, de styles, de décors et d'ambiances... - il ne faut sans doute pas se laisser abuser par son apparente naïveté : le projet d'Aragon est bien du côté d'une réflexion sur l'engagement de l'individu et sa légitimité dans un monde qui bascule dans le chaos...

Texte : Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Gallimard, « Folio », n°120, [1965].

Lectures complémentaires (facultatif) :

- Louis Aragon, « Et comme de toute mort renaît la vie... », préface de l'auteur aux *Voyageurs de l'impériale* [1965].
- Louis Aragon, *Le Musée Grévin*, éditions de Minuit, [1943].

Attention, le roman, s'il n'est pas difficile, est volumineux, il faudra entamer sa lecture dès l'automne pour avoir achevé celle-ci avant le début du cours.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

L'amour au vert. Théâtres du végétal et du sentiment

C'est l'hypothèse d'une convergence – heureuse ? – entre théâtre, amour et végétation que ce cours voudrait explorer à l'aide de trois comédies européennes d'époques et de langues différentes qui toutes placent l'amour, et ses tourments, dans un espace sylvestre : *Le Songe d'une nuit d'été*, *La Dispute* et *Oncle Vania*.

Que révèle la forêt du sentiment ? L'arbre amoureux cache-t-il la forêt des émotions ? On s'intéressera, naturellement, aux relations entre nature et culture, mais aussi entre vérité et fiction, c'est-à-dire au partage, peut-être plus trouble qu'il n'y paraît, entre sincérité et facticité.

Textes :

- Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* [1600, 1623], trad. J.-M. Déprats, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre ».

- Marivaux, *La Dispute* [1744], toute édition convient.
- Tchekhov, *Oncle Vania* [1897], toute édition convient.

Lectures complémentaires :

- Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour* [1727]
- Tchekhov, *L'Homme des bois* [1889], également traduit par *Le Sauvage*

Histoire littéraire : Littérature des XVII^e-XVIII^e siècles

M. BERNON-MABBOUX

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale pour la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans ces siècles dits « classiques ». Le TD permettra d'accompagner les lectures selon un calendrier précis remis en début de semestre. Lors de ces séances, les étudiant-es auront à présenter de courts exposés sur des sujets précis déterminés par l'enseignant.

Liste de lectures :

- Groupement de textes sur la poésie, le genre épistolaire et le genre oratoire
- Corneille, *L'Illusion comique* et *Cinna*
- Molière, *L'École des femmes* et *Le Tartuffe*
- Racine, *Britannicus*
- Lafayette, *La Princesse de Clèves*
- La Bruyère, *Les Caractères* (lire : « Préface », « Des ouvrages de l'esprit », « De la société et de la conversation », « De la ville », « De la cour »)
- Marivaux, *Les Fausses confidences*
- Charles Duclos, *Les Confessions du comte* *** (disponible sur Gallica)
- Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*
- Diderot, *Le Neveu de Rameau*

Bloc 2 – Spécialisation Langue et méthode

Stylistique

M. PELLETON

Initiation à la stylistique (II) : La diversité des structures rhétoriques et formelles dans la littérature du XVII^e siècle

Nourris des préceptes de la rhétorique antique, les écrivains du XVII^e siècle ont pratiqué des formes et des genres extrêmement diversifiés, dont ils ont tiré des effets stylistiques et énonciatifs remarquables. Par là même, l'on comprend à quel point la littérature du Grand Siècle est caractérisée par des dispositifs rhétoriques et formels à la fois récurrents et malléables : cette tension contribue à la *varietas* de la littérature classique. Le propos de ce cours sera d'étudier quelques-unes de ces structures (rhétorique judiciaire, sermon, oraison funèbre, récit, fragment, portrait, consolation, etc.), qui, sans qu'elles soient l'exclusivité de la littérature du XVII^e siècle, participent de sa singularité. D'un point de vue méthodologique, le cours sera l'occasion d'étudier la technique du commentaire stylistique.

Un livret de cours, comportant un certain nombre de textes sera distribué aux étudiants en début de semestre.

Dissertation

Mme Lutz

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

Bloc 3 – Langues et littératures anciennes et médiévales

Littérature médiévale

Mme Dupuy

Lecture de textes en ancien français II

Le cours vise à approfondir les compétences des étudiant-e-s en lecture et explication de textes en ancien français (XII^e-XIII^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Langue médiévale

M. Manen

Ce semestre permettra d'approfondir l'étude grammaticale de la langue médiévale selon deux perspectives principales :

- Grammaire synchronique du français du Moyen Âge (étude centrée autour du syntagme verbal) :
 - o Morphologie : Le présent de l'indicatif et du subjonctif ; le passé simple (indicatif) et l'imparfait du subjonctif ; l'imparfait de l'indicatif.
 - o Syntaxe : L'emploi des pronoms personnels ; l'emploi du subjonctif.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Texte (pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Latin

Mme Garambois

Suite de l'apprentissage : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol.1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche)

Bloc 4 – Langue et linguistique

Linguistique / Langue française Mme Laferrière

Au-delà de la phrase

Le cours de linguistique de ce semestre nous permettra de nous aventurer en dehors du strict cadre de la phrase, domaine traditionnel de l'exploration linguistique, pour envisager les relations qu'elle entretient au niveau aussi bien intralinguistique (celles du co-texte au sens large et de l'organisation textuelle de l'énoncé) qu'extralinguistique, renvoyant au contexte (situation d'énonciation, co-énonciateurs, participants) et aux enjeux de la communication (analyse du discours, actes de langage, dimension pragmatique).

Langue vivante**Responsable : M. Clerc***Voir présentation semestre 1, p. 11.***LV1 – Anglais M.****Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004) Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

*Programme précisé à la rentrée.***LV1 – Allemand, espagnol ou italien.**

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation PPP 2

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE**Bloc 1 – Spécialité Lettres****Littérature française** : *Cours A, B et C à choisir parmi :***Littérature du XVI^e siècle****Mme Rajchenbach****Être libre ou asservi ? Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire***

« Pour ce coup je ne voudrais sinon entendre comme il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent [...]. » Telle est la question qui inaugure le brûlot rédigé par un jeune parlementaire au cœur du XVI^e siècle, qui sert de support à la réflexion des monarchomaques à travers les siècles et qui résonne encore à nos oreilles. Nous nous pencherons sur un texte qui soulève à la fois des questions d'histoire des idées (qu'est-ce qui permet l'exercice pouvoir tyrannique d'un seul face à tout un peuple ?), de renouvellement des genres littéraires, autour du discours, et de réflexion sur la langue française.

Édition au programme :

La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. Simone Goyard-Fabre, Paris, GF Flammarion, 2016 [attention : il existe une édition de 1983, dont la pagination est différente].

Les étudiant·es doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

Cultures féminines au XVII^e siècle

De la savante Marie de Gournay, fille d'alliance de Montaigne, aux inventrices du conte de fées, telle Mme d'Aulnoy, en passant par des romancières comme Madeleine de Scudéry ou Marie-Madeleine de Lafayette, des poétesses comme Antoinette Deshoulières, ou des polygraphes comme Marie-Catherine de Villedieu, les femmes ont contribué à façonner profondément la culture du XVII^e siècle. En se fondant sur l'étude particulière de trois textes particulièrement représentatifs, le cours se voudra une initiation aux problématiques posées par le rapport des femmes à la culture et à l'écriture durant l'Ancien Régime. On explorera par exemple les questions du rapport des femmes à la connaissance et à la culture classique, de la spécificité de l'auctorialité féminine dans une société qui associe la dignité des femmes à leur discrétion, de la puissance de renouvellement générique portée par l'écriture féminine.

Les ouvrages suivants devront avoir été lus avant le début du cours et seront travaillés en cours tout au long du semestre aux côtés d'autres textes qui seront distribués et étudiés ponctuellement :

- Marie de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne-N. Freidel, Paris, Gallimard, 2012.
- Marie-Catherine d'Aulnoy, *Contes de fées*, éd. C. Cagnat-Debœuf, Paris, Gallimard, 2008. - Fontenelle, *Les Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. Chr. Martin, Paris, GF, 1998.

Littérature du XVIII^e siècle

M. Derainne

Le futur au XVIII^e siècle

Les dernières décennies du XVIII^e siècle ont inauguré un nouveau rapport au futur fondé sur le progrès et la science, qui est aujourd'hui remis en cause dans la perspective de la crise écologique. En étudiant les premiers récits d'anticipation qui apparaissent justement à cette période (*Giphantie* de Charles Tiphaigne, *L'An 2440* de Louis-Sébastien Mercier, *L'An 7777* de Rétif de la Bretonne, *Le Dernier homme* de Grainville, etc.), le cours visera à déconstruire nos imaginaires contemporains grâce à l'histoire littéraire. Ce parcours sera aussi l'occasion de découvrir de nouvelles façons d'appréhender la littérature, comme l'écopoétique ou le *scenario planning*, tout en abordant le genre de l'utopie et de l'uchronie à la fin des Lumières.

Programme : Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440* (1771), Charles Tiphaigne de La Roche, *Giphantie* (1760). Éditions précisées lors de la première séance.

Littérature du XIX^e siècle

M. Gougelmann

Ch. Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*

« Des poètes illustres s'étaient partagés depuis longtemps les provinces les plus fleuries du monde poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la beauté du Mal », note Baudelaire dans un projet de préface au recueil. Par la radicale nouveauté du projet, *Les Fleurs du Mal* forment un pivot entre le romantisme finissant et la poésie française de la seconde moitié du siècle. Elles font figure de texte « phare », fondateur d'une *modernité* littéraire. Nous essaierons de comprendre l'originalité de ce recueil en dégagant les principales sources, les lignes de composition et les grands enjeux sémantiques et poétiques. Mais, ancrée dans son

temps, l'œuvre résonne aussi de questions propres à son époque qu'il convient d'élucider : « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable ».

Vous vous serez procuré et **aurez lu** dès le premier cours :

- Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du Mal* [1861], éd. J. E. Jackson, Paris, Livre de Poche, 1999.

Bibliographie indicative :

- John E. JACKSON, *Baudelaire*, Paris, Livre de Poche, 2001.
- Pascal PIA, *Baudelaire*, Paris, Seuil, coll. « écrivains de toujours », 1966.
- Dominique RINCÉ, *Baudelaire et la Modernité poétique*, PUF, coll. « que sais-je ? », 1998.

Littérature du XX^e siècle

Mme Kieffer

« Figures centrales des XX-XXI^e siècles : Georges Perec »

Romancier, poète, membre de l'OuLiPo, auteur d'une œuvre incroyablement diverse, Georges Perec est devenu l'une des figures majeures de la seconde moitié du XX^e siècle. Notre lecture se concentrera sur deux de ses textes en lecture intégrale, et s'enrichira d'extraits distribués au fil du semestre pour tâcher de saisir l'œuvre de Perec selon deux perspectives :

- La première, esthétique et poétique, pour circonscrire la singularité de cette écriture,
- La deuxième en surplomb, qui s'interrogera sur le rayonnement de cette œuvre jusqu'au contemporain et la manière dont se constituent les mythes littéraires, encore aujourd'hui.

Œuvres au programme :

- Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993
- Georges Perec, *La vie mode d'emploi*, « Le Livre De Poche », [1978] 1980

Autres textes de Perec

- *Espèces d'espaces*, Galilée, « L'Espace critique », 1974, nouvelle édition, 2000
- *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989
- *Je me souviens (Les Choses communes)*, Hachette/P.O.L, 1978, Hachette Littératures, 1998
- *Récits d'Ellis Island. Histoires d'errance et d'espoir*, Ed. du Sorbier, 1980 (avec Robert Bober), rééd. P.O.L, 1994 sous le titre *Ellis Island*.
- *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Christian Bourgois éditeur, 1983.

Littérature comparée

M. Surin

La poésie lyrique à l'époque de la reproductibilité technique

« La signification tout à fait exceptionnelle de Baudelaire tient en ceci que, le premier, il a appréhendé la force productive de l'homme aliéné : il l'a reconnue et, par la réification, lui a donné plus de force ». Ces mots de Walter Benjamin témoignent de la manière dont la poésie lyrique a su prendre la mesure des mutations techniques et économiques, et s'inscrire dans leur violence pour continuer à pouvoir répondre d'une époque. L'esthétique du choc de Baudelaire, les échos de la mécanisation de l'extermination des juifs d'Europe chez Paul Celan, ainsi que les pratiques bouleversant les notions de propriété et d'originalité chez Vanessa Place seront les jalons d'une étude cherchant les traces de la poésie lyrique à l'époque de la reproductibilité technique.

Textes :

- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de J. E. Jackson, Le livre de poche. - Paul Celan, *La rose de personne*, trad. M. Broda, Points Seuil.
- Vanessa Place [Ensemble d'œuvres données lors du cours].

Bloc 2 – Langues et littératures anciennes et médiévales

Histoire de la langue

M. Manen

Étude grammaticale : Le groupe nominal.

- Morphologie en diachronie : Formation des morphèmes flexionnels et des alternances de bases.
- Syntaxe : L'emploi des possessifs. L'emploi des démonstratifs.
- Phonétique : Évolution spontanée des voyelles. Évolution spontanée des consonnes finales. Sonorisation et spirantisation des consonnes intervocaliques. La vocalisation de [l] implosif et l'évolution conditionnée de la voyelle précédente. La nasalisation.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte (pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Littérature médiévale

M. Radomme

Lecture de textes en moyen français Le cours vise à introduire les étudiant-e-s aux spécificités de la lecture et de l'explication de textes en moyen français

(XIV^e-XV^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage.

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 3 – Options disciplinaires – langue et littérature

Stylistique Mme Laferrière

Jeux d'écriture

Le style étant parfois défini comme l'exploitation maximale des potentialités langagières, nous nous intéresserons dans ce cours à des auteur.es se livrant de manière ostentatoire à cette exploitation, allant parfois jusqu'à tordre le langage pour lui faire rendre des sons et des sens inédits au travers de pratiques diverses (telles que, entre autres, la néologie, le calembour, la parodie, le défigement...) ou bien encore en se jouant des normes académiques (en exhibant par exemple des procédés bannis par les manuels d'écriture). Les extraits étudiés, essentiellement des XXXI^{ème} siècles, seront de genres variés (roman policier, poésie, théâtre, sketch...).

OU

Littérature comparée**M. Clavaron****Romans du crime**

Dès que *Crime et châtiment* a été traduit en français (en 1884), certains critiques ont fait un rapprochement avec Émile Gaboriau, un des premiers auteurs de romans policiers. *Sanctuaire* de Faulkner est paru en France en 1933 accompagné d'une préface de Malraux : « *Sanctuaire*, c'est l'intrusion de la tragédie grecque dans le roman policier ». Mais à quelle sorte de roman policier fait-il allusion ? Le roman britannique, à la Conan Doyle, construit comme un problème d'échecs ou le roman à l'américaine, le roman noir, où l'énigme n'est pas nécessairement le principe d'organisation de la narration. *L'Étranger* n'a jamais été placé dans cette catégorie littéraire ; on a pourtant dit que Camus s'était directement inspiré au moins pour le style du roman de James Cain, *Le facteur sonne toujours deux fois*.

Au-delà de l'intérêt que constituent en elles-mêmes ces œuvres majeures de la littérature mondiale, nous tenterons de réfléchir aux conditions du genre littéraire que pourrait constituer le « roman du crime ».

Programme

- Fiodor Dostoïevski, *Crime et Châtiment* [1866], traduction Pierre Pascal, Paris, Garnier-Flammarion (Édition obligatoire)
- Albert Camus, *L'Étranger* [1942], Paris, Gallimard, « Folio ».

Bloc 4 – Langue vivante étrangère**Langue vivante**

Voir présentation semestre 1, p. 11.

**LV1 – Anglais M.
Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english> Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

**Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation au choix ENSEIGNEMENT
DU PREMIER DEGRÉ**

Histoire du système éducatif

M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

Mathématiques

Le programme sera précisé à la rentrée.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Histoire et esthétique du théâtre

Mme Facente

Ce parcours vise à installer quelques repères fondamentaux dans l'histoire du théâtre français et européen à travers les siècles, en s'arrêtant sur certains moments-clés de son évolution.

Littérature française

Un cours à choix parmi les cours de littérature française du bloc 1.

MÉTIER DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Pouvoirs politiques et création artistique

M. Nicolas

De tout temps, la création artistique a entretenu d'étroits liens avec les pouvoirs politiques. Si cette affirmation est encore avérée actuellement, elle l'est peut-être encore d'autant plus sous l'Ancien Régime, période où les arts font l'objet d'instrumentalisation et d'institutionnalisation par le pouvoir, notamment aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Ce cours, à dimension historico-littéraire, se proposera d'éclairer les rapports qui ont pu exister entre la création artistique et les pouvoirs politiques. De fait, il sera ainsi mis en évidence que ces rapports peuvent autant être conflictuels que productifs : les relations entre pouvoir et art constituant une source intarissable d'inspiration et de création, permettant même parfois à l'espace artistique de devenir le lieu d'un discours éminemment politique. L'ambiguïté de ces rapports sera approchée par une étude des figures et des institutions majeures de cette période d'Ancien Régime, allant de la rédaction du *Testament* de François Villon, à l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, en passant par la création des Académies et des Dictionnaires au XVII^e siècle ainsi que la figure complexe de « Régent du Parnasse » de Boileau, pour finalement arriver aux figures des aventuriers et libertins, telles que Giacomo Casanova ou le Marquis de Sade au XVIII^e siècle.

Histoire et esthétique du théâtre

Mme Facente

Ce parcours vise à installer quelques repères fondamentaux dans l'histoire du théâtre français et européen à travers les siècles, en s'arrêtant sur certains moments-clés de son évolution.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Initiation aux humanités numériques Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche : Séminaire spécifique du laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités)

Les lettres et la voix : oralités du texte littéraire

Le séminaire interrogera les différentes représentations de la voix humaine (et possiblement animale) dans les textes du Moyen âge au XIX^e siècle, en articulant les approches littéraires et oratoires, mais aussi linguistiques, musicales, philosophiques, voire scientifiques, médicales et anatomiques. Il s'agira de prendre en compte la conception orale de la pratique littéraire et de mettre en évidence le rôle éventuel de la mise en voix dans l'interprétation et la transmission des textes littéraires. On s'intéressera par exemple à la pratique de la lecture à haute voix, aux enjeux de l'art de bien prononcer et à celui de la déclamation, la représentation de la voix chantée et chantante. Il sera aussi possible de réfléchir à la fois au souci d'« imiter la nature » dans toute sa richesse, visuelle mais aussi sonore, et aux enjeux sociaux du travail sur la voix et ses intonations, associé à une certaine conception de la civilité et de l'aisance corporelle dans l'art de la conversation. On pourra également s'intéresser aux modalités littéraires d'expression des passions, aux enjeux de la représentation du silence, à celle de la restitution des sons inarticulés ou des cris. Du point de vue de la performance vocale, la question de la mise en voix des textes pourra aussi être approfondie en vue d'observer les spécificités rhétoriques et énonciatives des textes littéraires voués à une pratique orale ou à la mise en scène : elle pourra enfin ouvrir la réflexion sur le cas des dictions reconstituées, historiquement informées, des textes de l'âge classique en s'appuyant sur le travail de metteurs en scène ou de spécialistes de la prononciation.

Organisation : Delphine Reguig

Présentations orales des M2 : lundi 9 décembre 2024

Journée d'étude à destination des L3 et M2 (obligatoire) : mardi 10 décembre 2024

Date de rendu des travaux écrits (L3 et M2) : lundi 6 janvier 2025.

Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S5

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française : *Cours A, B et C à choisir parmi :*

Littérature du xvi^e siècle

Mme Signe

Robert Garnier, *Hippolyte* (1573)

Lorsque l'on évoque la notion de tragédie, on se réfère, consciemment ou non, au théâtre classique : du fait de notre formation, lire une tragédie française, c'est avant tout lire Racine, digne héritier des tragédies antiques. Dénigrée, considérée comme inférieure, la tragédie de la Renaissance est ainsi effacée, voire parfois exclue de l'histoire théâtrale : théâtre de la lamentation, « spectacle dans un fauteuil » (Musset), l'œuvre tragique du xvi^e siècle, considérée comme dénuée de tout caractère dramatique, ne serait pas digne d'être analysée et étudiée au même titre que les pièces du Grand Siècle, dont elle n'aurait été que le simple brouillon. En portant à l'étude *Hippolyte*, tragédie publiée en 1573 par Robert Garnier, ce cours vous invite donc à une véritable « entreprise de défamiliarisation » (William Marx), c'est-à-dire à apprendre ce que la tragédie n'est pas, afin de considérer véritablement le théâtre du xvi^e siècle.

Après une introduction sur Robert Garnier et son œuvre, et une brève présentation du théâtre humaniste, le cours sera composé de grandes séquences, construites autour de deux notions ambivalentes, à la manière d'une dissertation, et d'entraînements à la dissertation.

Édition de référence :

La pièce sera mise à disposition sous la forme d'un livret à imprimer : il n'est donc pas nécessaire d'acheter l'œuvre au programme. Elle devra être lue pour la troisième séance.

On consultera également avec profit l'édition moderne Robert Garnier, *Hippolyte* (1573), *La Troade* (1579), Éditions Classiques Garnier, 2019).

Littérature du xvii^e siècle

M. BERNON-MABBOUX

Tristan L'Hermite et le renouveau de la tragédie : un poète dramaturge dans les années 1630-1640.

Le genre tragique connaît une véritable renaissance dans les années 1630, en particulier lors de la saison théâtrale 1633-1634 avec la *Sophonisbe* de Mairet. Depuis 1628 en effet, aucune tragédie n'avait été donnée dans les théâtres de la capitale. Le genre était considéré comme dépassé, contraint à l'imitation servile des auteurs antiques, et incapable de procurer du plaisir aux spectateurs. Tristan, précédé d'autres auteurs (Rotrou, Scudéry, Corneille, La Calprenède), s'essaie à la tragédie alors absente depuis de longues années et contribue, avec le succès de *La Mariane*, à lui rendre sa dignité éthique et littéraire. Dans ce cours, nous nous intéresserons à la manière singulière dont Tristan reconfigure l'héritage littéraire issu de la tragédie de la Renaissance, et se montre exemplaire des réflexions et des évolutions que le genre tragique connaît dans les années 1630-1640, dans ses ambiguïtés poétiques, éthiques et esthétiques, dans une période d'ébullition intellectuelle propice aux expérimentations littéraires, qui consacre la victoire progressive des « réguliers » (Chapelain en tête) et l'assujettissement du respect des fameuses « règles de la tragédie classique » au plaisir que doit éprouver le spectateur. Nous étudierons dans cette optique les tensions qui parcourent les tragédies retenues de cet auteur polygraphe : entre le lyrique, le didactique et le dramatique, entre la poésie et l'action, entre la pureté et l'impureté des caractères qui la portent, etc., et nous nous interrogerons sur une éventuelle évolution dans son œuvre, à travers l'itinéraire chronologique tracé par *La Mariane* (1636), *La Mort de Sénèque* (1644) et *Osman* (autour de 1646).

Littérature du xviii^e siècle

M. Byrd

Émile ou De l'éducation

Parmi les écrits philosophiques de Rousseau, l'*Émile* se distingue non seulement par sa longueur, mais encore par son hybridité générique. Traité de pédagogie et de roman de formation à la fois, l'ouvrage est exemplaire de la porosité des frontières entre les belles-lettres et la philosophie au siècle des Lumières. Nous discuterons des positions exposées par Rousseau comme la spécificité de l'enfance relativement à l'âge adulte, l'ancrage de la véritable morale

dans la sensibilité plutôt que dans la réflexion et le jugement, la possibilité de conserver chez l'enfant sa bonté naturelle en usant d'artifices pour contourner les rouages de la reproduction sociale, l'irréductibilité de la religion naturelle aux formes religieuses instituées susceptibles de la travestir, la distinction entre amour de soi et amour-propre. Seront aussi interrogés les aspects les plus controversés ou problématiques de l'*Émile*, notamment la configuration des rapports de genre.

Texte : Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, éd. André Charrak, Paris, Flammarion, coll. GF « Philosophie », 2009.

Littérature du XIX^e siècle

Mme Lutz

Être autrice et dire *Je* au tournant du XIX^e siècle (1890-1914)

L'accroissement exceptionnel du nombre de publications de femmes à la fin du XIX^e siècle est un phénomène marquant de l'histoire littéraire française. Pourtant, la plupart de ces œuvres ont été reléguées aux marges du canon littéraire. En prenant la plume dans une société inégalitaire où les femmes avaient le statut légal de mineures civiles, Renée Vivien, Colette et leurs contemporaines ont dû lutter contre les préjugés sexistes qui orientaient la réception de leurs œuvres. Cette lutte contre un « *ethos* préalable » (Ruth Amossy) stéréotypé se fait en partie par le biais de la fiction autobiographique qui permet aux autrices de retravailler le matériau biographique pour se réapproprier leurs œuvres et leurs existences. Dès lors, le *Je* fictif rétablit paradoxalement une forme de vérité à propos du *Je* de l'autrice et des femmes de son temps. Dire *Je*, pour les écrivaines de la période, c'est agir concrètement sur les inégalités de genre pour « contraindre les hommes à voir en elles des individus et des sujets, et non de pures fonctions » (Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*). Comment ces autrices luttent-elles contre les stéréotypes de genre par le geste créateur qu'est l'écriture ? Quelles sont les influences, les héritages ou au contraire les ruptures esthétiques dont témoignent leurs textes ? Comment parvenir à observer ces œuvres dans leur singularité tout en les réinscrivant dans l'histoire littéraire générale dont elles ont souvent été exclues ?

Éditions au programme :

- Colette, *La Vagabonde* [1910], éd. Nicole Ferrier-Caverivière, Paris, Le livre de poche, coll. Biblio, 1975 [nombreuses rééditions, je vous invite à vous procurer la plus récente]
- Renée Vivien, *Une femme m'apparut...* [1904], Clermont-Ferrand, Paléo, La collection de sable, 2012. [L'édition étant chère, vous pouvez également lire le texte en ligne sur le site de la BNF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k113413z>]
- Des extraits de textes non réédités seront distribués en début d'année.

Littérature des XX-XXI^e siècles

Mme Yapaudjian-Labat

Claude Simon, une mémoire du siècle

Le romancier Claude Simon (1913-2005), prix Nobel de littérature, a parcouru la quasi-totalité du XX^e siècle et s'est trouvé impliqué, de près ou de loin, dans les grands événements de son temps. Nous étudierons la manière dont son expérience de l'Histoire a nourri ses romans et a joué un rôle central dans l'élaboration de son écriture. Nous montrerons aussi dans quelle mesure l'œuvre de Claude Simon trouve des prolongements dans la littérature narrative la plus contemporaine.

Textes :

- Claude Simon, *Discours de Stockholm*, Paris, Minuit, 1986.
- Claude Simon, *L'Acacia* [1989], Paris, Minuit, coll. « double », 2004.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

Femmes criminelles sur la scène tragique

La tragédie est par excellence le lieu des crimes, le plus souvent entre membres d'une même lignée et entre personnages de noble ascendance. Autrices ou initiatrices de crimes, ces femmes source de désordre, parfois proches du pouvoir, agissent au nom d'une revendication, voire au nom du droit ce qui rend particulièrement problématique la signification de leurs actions. On étudiera par quels moyens spécifiquement théâtraux et de quelle manière la tragédie met en scène des questions idéologiques essentielles comme la loi, le recours à la violence ou la place des femmes dans la société.

Textes :

- Euripide, *Médée*, dans *Tragédies complètes*, Gallimard, Folio, t. I ou toute autre édition.
- Shakespeare, *Macbeth*, éd. bilingue, Garnier-Flammarion, GF ou toute autre édition bilingue. - Corneille, *Rodogune*, Gallimard, Folio théâtre.

Bloc 2 – Spécialité langue

Histoire de la langue

M. Manen

Étude grammaticale : Le groupe verbal.

- Morphologie : Formation des morphèmes désinentiels des verbes aux présents de l'ind. et du subj. et à l'imparfait de l'ind. ; formations des alternances de bases aux présents de l'indicatif et du subjonctif ; formation du futur et du conditionnel.
- Syntaxe : La négation. L'emploi du subjonctif.
- Phonétique : Palatalisations et fausses palatalisations. Évolutions conditionnées des voyelles sous l'influence d'un phonème palatal.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte (pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Linguistique

M. Manen

La première partie du cours sera consacrée à la phonétique du français : description de l'appareil phonatoire et production des sons, les phonèmes du français, variantes phonétiques.

La deuxième partie du cours sera consacrée à la sémantique et aux différentes manières de définir le sens d'une unité lexicale.

Stylistique

Mme Laferrière

Interpréter l'autre

Les analyses porteront sur la question de la représentation de l'autre : comment dire l'altérité ? comment la représenter sans en réduire la complexité ? comment l'interpréter sans la trahir ? Les analyses porteront sur des extraits allant du XIX^{ème} siècle jusqu'à littérature toute contemporaine.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage.

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 3 – Option littérature et linguistique

Littératures et cultures

M. Nicolas

Théâtre de femmes de l'Ancien-Régime

La culture littéraire est dominée de nos jours par la notion de « canon littéraire ». Ce canon a été progressivement élaboré au fil du temps, et ceci notamment grâce à la construction des histoires littéraires au XIX^e siècle. Ainsi, l'espace littéraire s'est vu cloisonné en grands genres, où règneraient des maîtres incontestés à des époques données, et ceci au nom de la construction d'un patrimoine littéraire français.

Un tel cloisonnement est particulièrement vrai pour le théâtre d'Ancien-Régime, qui se trouve, dans l'imaginaire collectif, tout particulièrement rattaché au XVII^e siècle. Considéré comme un âge d'or du théâtre français, la pratique théâtrale au XVII^e siècle se voit cependant bien trop souvent restreinte à un trinôme masculin : Racine, Molière, et Corneille.

Cette répartition omet pourtant la richesse des pratiques théâtrales au XVII^e siècle, où les femmes figurent à bien des égards. Aux côtés de Racine, Molière et Corneille, des autrices se sont aussi essayées à la dramaturgie avec succès. Ainsi, Mme de Villedieu est l'autrice de la comédie *Le Favori*, elle-même jouée en 1665 par la Troupe de Molière lors de festivités royales à Versailles ; *Laodamie* de Catherine Bernard est, en 1689, jouée à la Comédie Française ; enfin, *Genséric* d'Antoinette Deshoulières propose un travail complexe sur l'héroïsme féminin tragique à travers son personnage de Sophronie, qui combine les esthétiques cornélienne et racinienne à bien des égards.

Ce cours historico-littéraire aura pour vocation de comprendre l'histoire du théâtre de femmes de l'Ancien Régime, ses mécanismes, sa réception, mais aussi son évincement des histoires littéraires. Parallèlement, ce cours s'attachera à observer plus précisément l'approche qu'ont eu Antoinette Deshoulières dans *Genséric* et Catherine Bernard dans *Brutus* et *Laodamie* du genre de la tragédie au temps de Racine.

OU

Linguistique

Mme Laferrière

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira dans ce cours d'analyser des productions orales (ou représentées comme telles)

de différentes natures : discours politiques, conversations romanesques dialogues théâtraux, échanges oraux authentiques...

Bloc 4 – Langue vivante étrangère Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english> Programme précisé à la rentrée.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Histoire de la critique

Mme Yapaudjian-Labat

La critique littéraire en France de 1800 à 2000.

Lorsque le système des Belles-Lettres se trouve supplanté, vers 1800, par ce que l'on nomme désormais « littérature », vont progressivement se développer de nouvelles méthodes et de nouveaux savoirs pour aborder

l'œuvre littéraire. Nous étudierons dans ce cours les lignes de force et les apports des grands courants critiques des deux siècles derniers.

Littérature française

Un cours à choix parmi les cours de littérature française du bloc 1.

OU

Stage et accompagnement de stage

MÉTIERS DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Histoire du livre

Mme Signes

« L'imprimerie est l'artillerie de la pensée. » Antoine de Rivarol

Si une invention fonde la modernité, autrement dit l'émergence de « l'individu spirituel » (Jacob Burckhardt), c'est bien celle de l'imprimerie. Ce cours se propose d'explorer l'histoire du livre et de l'imprimerie aux XVI^e et XVII^e siècles. Comment a été inventée l'imprimerie ? D'où vient le papier ? Qui fabrique le livre et comment ? Quelle forme prend-il ? Qui le vend ? Comment ? Ainsi, l'objectif de ce cours est-il d'acquérir des connaissances sur l'objet du livre, son histoire et sa matérialité, mais également sur les différents acteurs, la manière dont le monde du livre s'est structuré en France et en Europe, et enfin les enjeux de la censure religieuse et politique. Le cours se déroulera en deux parties : des cours magistraux afin d'acquérir les connaissances historiques et théoriques nécessaires, suivis d'un examen intermédiaire incluant des questions de cours et l'analyse de documents iconographiques ; une enquête pratique aux fonds anciens de l'IHRIM – Jean Monnet, afin d'analyser à partir de leurs connaissances théoriques un ouvrage des XVII^e et XVIII^e siècles. Les étudiant·e·s devront, selon le format de leur choix, rendre compte de leur projet de terrain.

Texte et image

Voir le livret licence d'arts plastiques

OU

Stage et accompagnement de stage

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Méthodes et outils en humanités numériques

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Suivi de projet

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du Master 2 : laboratoire ECCLA (Étude du Contemporain en Langue, Littérature et Arts) avril 2024

« Georges Perec : interprétations, filiations, héritages en littérature et dans les arts »

« À la façon de Proust, cinquante ans après, c'est lui qui paraît nouer ensemble pour une période durable tout ce qui était séparé ou contradictoire : l'oubli et la mémoire, le sujet et l'anonyme, le sociologique et le particulier, le tragique et la parodie, l'original et la copie, l'invention et la réécriture, ouvrant des voies que la génération qui le suit explorera aussi bien en littérature que dans les arts plastiques. » écrit Dominique Rabaté à propos de Georges Perec (Dominique Rabaté, « “Comme tout le monde, je suppose” : l'individu collectif dans *Espèces d'espaces* », *Europe*, n° 993994, *Georges Perec*, janvier 2012, p. 44).

Les interventions de notre séminaire examineront ce postulat critique à la lumière d'études de cas contemporains, issus de la littérature ou des arts, pour mesurer le rayonnement de Perec depuis la fin du XX^e siècle et jusqu'à nos jours.

Date et programme à venir.

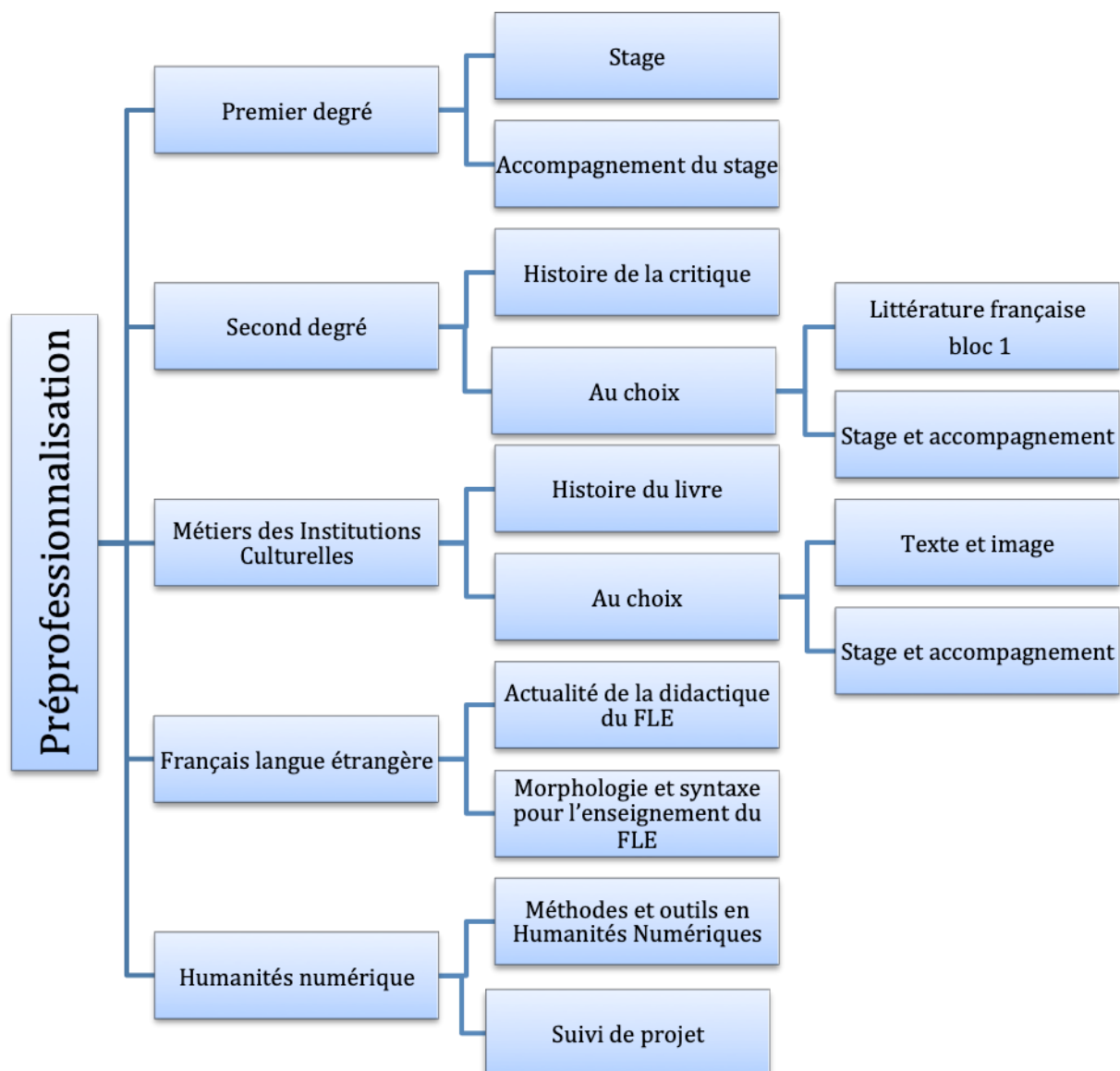
Le séminaire s'accompagne pour les M2 d'une journée de présentations articulées à leurs sujets de recherche, selon des modalités à préciser en temps voulu.

Organisation : Mme Kieffer

OU

PPP3

Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S6



INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.
Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport. La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action. **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant·e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignante en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. **Contrôle des connaissances** :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e. - Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Service de la scolarité

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action. **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage. **Procédure administrative**

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER

MASTERS Mention MEEF, parcours Lettres modernes

Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;
Responsable : Pierre MANEN (✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-mastermeefsecond-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Delphine REGUIG (✉ delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-masterlettresparcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** » ;

Responsables : Morgane KIEFFER (✉ morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Carole NOSELLA (✉ carole.nosella@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : <https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/content/tab1/program-masterlettresparcours-lettres-et-arts.pdf>

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiant·e·s résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Responsables : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) et Stéphane GOUGELMANN (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (✉ franck.martin@univ-st-etienne.fr)

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant·e·s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet) - la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant·e·s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant·e est accueilli.e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts. Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant·e résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2024-2025

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	2	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	2	Anglais, français
7. Italie	Naples	2	Italien, français
8. Lettonie	Riga	2	Letton, russe, français, anglais
9. Pologne	Katowice	1	Polonais, français, anglais
10. Rép. Tchèque	Brno	2	Tchèque, français, anglais
11. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
12. Turquie	Ankara	5	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/pt>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

Plus d'informations : <https://www.arqus-alliance.eu/>

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nordaméricaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée le 19 novembre à 13h00 (salle à confirmer). Pour vous inscrire à cette réunion, merci de prendre contact avec Thibaut Radomme (thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr)